

LES COMPTES DE LA FAMILLE

Vous trouverez dans les 3 tableaux ci-dessous le détail des ressources, des dépenses et de la répartition du patrimoine d'Annick et de Jean-Claude. En suivant les conseils du *Particulier*, ils diversifient leur patrimoine, jusqu'à maintenant exclusivement immobilier, et donnent 445 000 € à leurs 2 enfants.

RESSOURCES ANNUELLES		
Revenus	Aujourd'hui	En suivant nos conseils
Retraites	72 444 €	72 444 €
Revenus fonciers	8 640 €	Aucuns
Total	81 084 €	72 444 €

DÉPENSES ANNUELLES	
Eau, électricité, communication	4 100 €
Assurances	3 900 €
Crédit immobilier	14 004 €
Impôts (IR, CSG, Impôts locaux)	15 478 €
Alimentation, habillement, entretien	15 000 €
Vacances et loisirs	6 000 €
Voitures et essence	7 000 €
Total	65 482 €

→ Jean-Claude et Annick ont des ressources bien supérieures à leurs dépenses du fait, notamment, de leurs revenus fonciers imposés au taux marginal de 30 %. Ils peuvent donc se passer de ces revenus complémentaires et placer l'argent tiré de la vente de leur bien locatif sur un contrat d'assurance vie.

PATRIMOINE		
Leurs biens	Aujourd'hui	En suivant nos conseils
Liquidités (Livrets A, LDD)	39 500 €	39 500 €
Compte courant	2 000 €	2 000 €
Assurance vie	Aucune	216 917 € ⁽¹⁾
Parts de SCI	Aucune	240 000 € ⁽²⁾
Résidence principale	250 000 €	détenue dans la SCI
Résidence secondaire	350 000 €	détenue dans la SCI
Appartement locatif à Rouen	225 000 €	vendu
Maison de Berck-sur-Mer	85 000 €	vendue
Total	951 500 €	498 417 €
Leurs dettes		
Crédit résidence secondaire	44 263 €	44 263 €
Patrimoine net	907 237 €	454 154 €

(1) Alimentée par la cession de l'appartement locatif de Rouen. (2) Valorisation de l'usufruit de la SCI détenant les résidences principales et secondaires.